



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE DE CONFÉRENCE  
DE LA MAIRIE LE 11 MAI 2015 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, présidente  
Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Aucun

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**



### 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

La mairesse demande aux membres du conseil de tenir une séance extraordinaire sans convocation préalable et propose l'ordre du jour suivant :

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 7.1 Autorisation de signature – Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

La séance a lieu à la salle de conférence de la mairie, local 111, du 65, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport.

### 1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 20 h 40.

166-2015

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

167-2015

### 7.1 Autorisation de signature - Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

IL EST PROPOSÉ par : Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par : Monsieur François-Bernard Saillant  
ET RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Entente intermunicipale relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie de la municipalité de Lac-Beauport et la ville de Sainte-Brigitte-de-Laval » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



**10. Période de questions**

À 20 h 45, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 20 h 45.

**11. Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 20 h 45.

---

Louise Brunet, mairesse

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier